



## Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

### 206 300 ménages se chauffent au fioul en Bourgogne-Franche-Comté

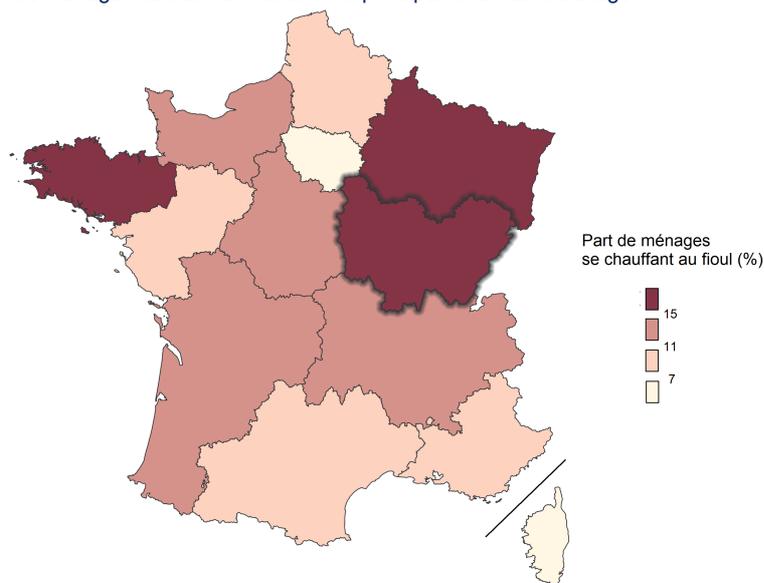
Rédaction : David Brion / Cartographie : Hélène Ville / 30 juillet 2020.

En Bourgogne-Franche-Comté, comme en France, les foyers se chauffent en premier lieu au gaz de ville. Il est utilisé par plus d'un tiers des ménages. Vient ensuite l'électricité employée à cette fin par 20 % des ménages de la région, puis le bois et le **fioul, dont les chaudières sont peu à peu destinées à disparaître suite aux annonces, cette semaine, du gouvernement.**

#### Les ménages de Bourgogne-Franche-Comté, sont ceux de France, qui se chauffent le plus au fioul

Dans la région, près de 206 300 foyers font principalement usage du fioul pour chauffer leur logement. Cela représente 16 % des ménages de la région qui sont ainsi directement concernés par l'annonce cette semaine par le gouvernement, qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les remplacements d'installations au fioul seront interdits, tout comme a fortiori la mise en place de nouvelles installations. La Bourgogne-Franche-Comté est la région de France où les foyers se chauffent le plus souvent avec ce combustible. Cet usage est d'un niveau proche en Grand-Est et Bretagne, 15 %, plus fréquent qu'en moyenne en France métropolitaine, 11 %, et bien plus qu'en Île-de-France, 6 % et Corse, 3 %.

Proportion de ménages utilisant le fioul comme principal mode de chauffage



Source : Insee, Recensement de la population de 2016 (enquêtes annuelles de 2014 à 2018)

#### Nous contacter :

Katy Lequin  
Chargé de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36  
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

#### Communiqués de presse Bourgogne-Franche-Comté

<https://www.insee.fr/fr/information/2117832?debut=0&region=REG27>



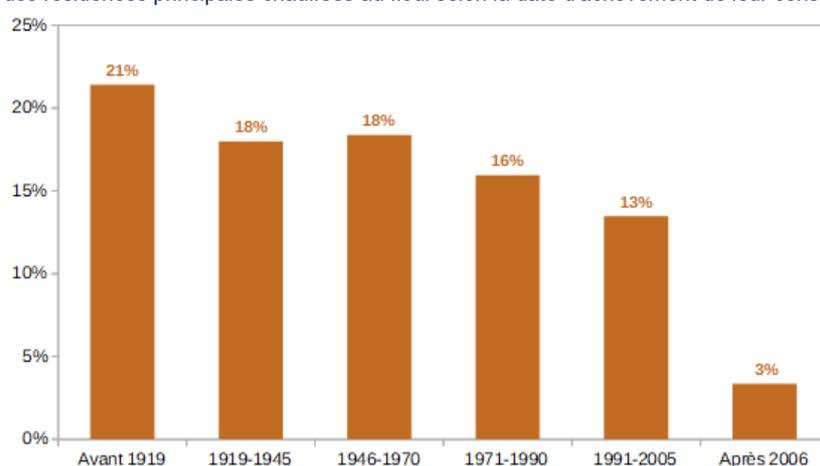
#BFC

#BourgogneFrancheComtéfrom:InseeRegions

## Beaucoup de logements anciens

Si la Bourgogne-Franche-Comté est très concernée, c'est que **le chauffage au fioul concerne davantage les logements anciens et les maisons**. Or, le parc de résidences principales est dans la région à la fois ancien, la moitié des résidences principales ont été construites avant 1970 contre 45 % en moyenne dans l'Hexagone, et à la fois très tourné vers l'habitat individuel, à 64 % contre 56 % en moyenne au plan national. En effet, les très vieux logements, ceux construits avant 1919, sont davantage chauffés au fioul que les plus récents, ceux achevés après 2006, 21 % contre 3 %. Les maisons utilisent également davantage ce combustible que les appartements, 21 % contre 6 %.

Part des résidences principales chauffées au fioul selon la date d'achèvement de leur construction

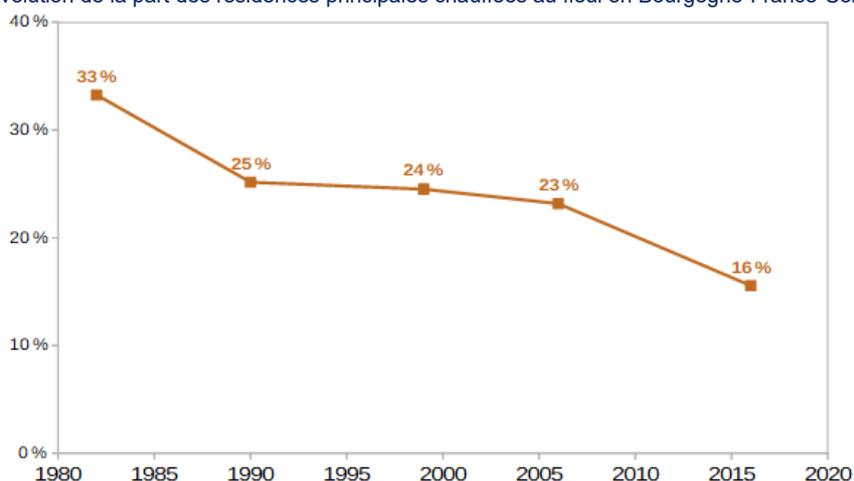


Source : Insee, Recensement de la population de 2016 (enquêtes annuelles de 2014 à 2018).

## Un combustible plus onéreux que le gaz et en perte de vitesse

**Le fioul est de plus en plus délaissé**, comme moyen pour se chauffer, au bénéfice d'autres combustibles. La part de résidences principales chauffées par celui-ci ne cesse de décroître, elle a été divisée par deux en 35 ans en Bourgogne-Franche-Comté.

Evolution de la part des résidences principales chauffées au fioul en Bourgogne-France-Comté



Source : Insee, Recensements de la population de 1982 à 2016.

**Le gaz** lui est notamment préféré lorsque les logements bénéficient d'un raccordement car il est **moins onéreux**<sup>1</sup> (8,63 € TTC pour 100 kWh contre 10,25 € en novembre 2018). Il bénéficie en outre d'une **continuité d'approvisionnement** alors que celui en fioul est à la charge du consommateur qui doit vérifier la quantité du combustible restant dans sa cuve et commander une nouvelle livraison. Le gaz **rejette également moins de gaz à effets de serre**<sup>2</sup> : 234 g de CO<sub>2</sub> par kWh contre 300.

<sup>1</sup>Source : base de données Pégase, ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie, novembre 2018. Pour le fioul, il s'agit du prix de 100 kWh PCI de FOD au tarif C1. Pour le gaz naturel, il s'agit du prix complet de 100 kWh PCI au tarif B1 (donc ce prix inclut l'abonnement au gaz). La classe B1 est adaptée pour les consommations de plus de 6000 kWh de gaz naturel par an.

<sup>2</sup>Source : ADEME

## Le Jura et la Haute-Saône davantage concernés, que la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire

Dans le Jura et la Haute-Saône, le fioul est plus souvent utilisé par les ménages pour se chauffer : 21 % l'utilisent principalement pour cet usage. La Haute-Saône a d'ailleurs, dans la région, le parc de logements le plus tourné vers les maisons.

Le fioul apparaît également particulièrement utilisé dans le **Doubs**, malgré la moindre présence de maisons et de logements anciens. Il est davantage utilisé sur les plateaux et en montagne. Les appartements du département l'emploient un peu plus fréquemment qu'en moyenne dans la région, 9 contre 6 %.

L'usage du fioul est moindre dans la **Nièvre** et **L'Yonne**, départements pourtant très pourvus en logements individuels et anciens.

Caractéristiques des résidences principales

|                                | Résidences principales chauffées principalement au fioul |             | Ensemble des résidences principales |                                |
|--------------------------------|--|-------------|-------------------------------------|--------------------------------|
|                                | Nombre   | Part (%)    | Part de maisons (%)                 | Part de logements anciens* (%) |
| Jura                           | 25 600   | 21,6        | 66,7                                | 40,8                           |
| Haute-Saône                    | 22 500   | 21,4        | 76,9                                | 50,4                           |
| Doubs                          | 44 900   | 18,6        | 53,0                                | 42,4                           |
| Nièvre                         | 15 800   | 15,6        | 76,8                                | 61,4                           |
| Yonne                          | 23 800   | 15,6        | 76,9                                | 55,5                           |
| Territoire de Belfort          | 9 900  | 15,3        | 48,8                                | 48,0                           |
| Saône-et-Loire                 | 33 800   | 13,3        | 69,1                                | 52,3                           |
| Côte-d'Or                      | 30 000   | 12,2        | 53,7                                | 47,2                           |
| <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> | <b>206 300</b>   | <b>16,1</b> | <b>64,1</b>                         | <b>49,8</b>                    |
| France Métropolitaine          | 3 180 000  | 11,2        | 56,4                                | 45,4                           |

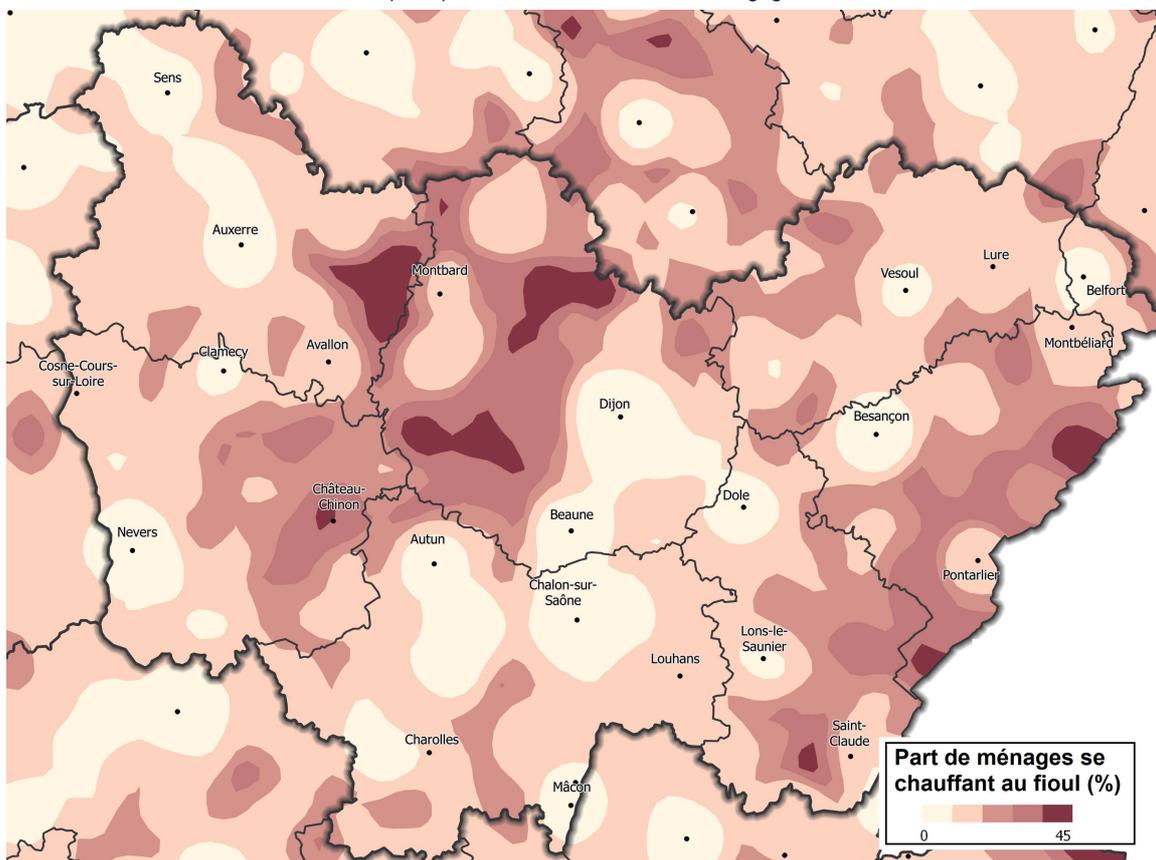
\* construits jusqu'en 1970.

Source : Insee, Recensement de la population de 2016 (enquêtes annuelles de 2014 à 2018).

Le fioul est relativement peu utilisé dans le **Territoire de Belfort**, milieu surtout urbain où le parc de logements s'y prête moins, avec davantage d'habitations collectives. Il en va de même et pour les mêmes raisons en **Côte-d'Or**, qui comprend toutefois quelques territoires ruraux au nord et à l'est bien davantage concernés.

Le département de la Côte-d'Or dans son ensemble et celui de la **Saône-et-Loire** sont ceux de la région où le fioul est le moins utilisé, par 12 à 13 % des ménages.

Part des résidences principales chauffées au fioul en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population de 2016 (enquêtes annuelles de 2014 à 2018).

**Note méthodologique :**

Les résultats présentés dans cette communication reposent sur les données du recensement de la population.

Les ménages déclarent à la question 11 de la feuille logement, le combustible principal utilisé pour le chauffage.

**11 Quel est le combustible principal de chauffage ?**

- Chauffage urbain .....  1
- Gaz de ville ou de réseau .....  2
- Fioul (mazout) .....  3
- Électricité .....  4
- Gaz en bouteille ou en citerne .....  5
- Autre (bois, solaire, géothermie, etc.) .....  6

Pour en savoir plus :

- Tribout X., Brion D., Perron P., « **Chauffer correctement son logement grèverait le budget d'un quart des ménages de Bourgogne-Franche-Comté** », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 84, juin 2019  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4171795>